

INFO' NOAILLAN

N° 3
NOVEMBRE
2014

Le sommaire

P 2. VIE DE LA COMMUNE

P 3. MAISON DUBERNET

P 4. ENFANCE & CITOYENNETÉ

P 5. URBANISME ET TRAVAUX

P 6. ENVIRONNEMENT

P 7. DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

P 8. LISTES ÉLECTORALES

Mairie de Noaillan

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

Horaires d'ouverture

**Ouvert jusqu'à 19 h le lundi
fermé le jeudi après-midi**

9 Place du Général Leclerc 33730 Noaillan
Tel : 05.56.25.35.08 Fax : 05.56.25.86.49

Coordonnées

Courriel : mairie@noaillan.fr
Site internet : www.noaillan.fr
Facebook : CommunedeNoaillan

Sur internet

L'édito du Maire

C'est par un temps presque estival que ce troisième Info'Noaillan de l'année 2014 vous est distribué. Si le temps fait encore croire à l'été, les dossiers communaux eux, ne sont pas vraiment ceux d'un temps de vacances...

Le challenge qui a demandé le plus d'implication des élus aura sans doute été l'organisation de la rentrée avec la réforme des rythmes scolaires. La commission Affaires scolaires, animée par Sophie Chevillot, Adjointe, l'équipe des agents communaux, avec le concours des membres du comité de pilotage avec les Parents, les Enseignantes, et les associations partenaires, ont réussi à mettre en place un programme d'activités riche et diversifié. Certes quelques difficultés de mise en place se sont faites jour mais cette première séquence (septembre- octobre) s'est plutôt bien déroulée même si le dispositif est encore perfectible.

Parmi les autres dossiers qui ont occupé les élus et les agents communaux, il faut souligner aussi, les travaux réalisés sur l'école pour permettre une rentrée plus confortable, les travaux sur les bâtiments communaux, notamment la Maison Dubernet que nous présentons de manière plus détaillée dans ce bulletin. L'équipe urbanisme qui est ouverte aux habitants qui en ont manifesté l'intérêt, s'est appliquée à faire l'inventaire de tous les points névralgiques sur la commune et ont établi un plan de bataille pour résoudre les problèmes. Il reste encore beaucoup à faire, mais le point que vous trouverez dans les pages suivantes, montre que les choses avancent.

D'autre part, dans le cadre de nos propositions de campagne, deux projets nous tenaient à cœur : le renforcement du lien social tout d'abord. L'équipe du CCAS avec celle de la commission des affaires sociales qui associent aussi des représentants des habitants, ont effectué un travail de terrain et de présence sur le terrain pour être au plus proche de chacun et chacune. De même les jeunes du CMJ ont terminé leur mandat en participant aux festivités de la commune. Nous espérons que la prochaine équipe saura prendre le relais avec le même enthousiasme.

Le second projet vise à favoriser la vie économique : ce fut l'enjeu de l'équipe qui a permis la mise en place du marché dominical. L'objectif est aujourd'hui de le renforcer et de le pérenniser.

Enfin la vie d'une commune c'est aussi la vitalité des associations et je voudrais, une fois encore, les remercier pour leur implication et dire à leurs équipes de bénévoles combien elles sont la cheville ouvrière du bien vivre ensemble.

Bonne lecture à tous.

Laurence HARRIBEY

Vie de la commune



Un marché dominical pour préparer son repas !

Depuis le 14 septembre, la place du Général Leclerc est animée par le marché dominical. Vous y trouverez chaque dimanche des marchands divers avec des produits de qualité : huîtres, fromages, charcuteries, vins, fruits et légumes, produits du terroir, poisson, horticulture, produits de saison et vêtements y sont à la vente. De nouveaux stands devraient venir renforcer le dynamisme de ce marché (volailles, œufs). Le marché est aussi l'occasion de partager un moment convivial, il est un lieu de rencontre qui peut se terminer autour d'un café sur la terrasse du Novalia ou du lièvre de Mars ...

Rendez-vous entre 9 h 00 et 13 h 00 tous les dimanches !

LIEN SOCIAL & SENIORS

BILAN DU PREMIER SEMESTRE DU CCAS

Une dizaine de dossiers de soutien ont été traités.

Un dossier d'expulsion a été suivi activement et grâce à l'intervention du CCAS en lien avec les services sociaux du Conseil Général, une solution de relogement a pu être retrouvée.

D'autre part les membres du CCAS en coopération avec la commission affaires sociales ont effectué 132 visites à domicile qui ont permis la constitution de 16 dossiers d'aide ménagère par les services de la CdC.



LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale ou C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées (Conseil Général, Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion - MDSI -, assistante sociale, restos du cœur...)

Il est, de ce fait, l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités, obligatoires ou facultatives, orientées vers les populations les plus fragiles.

À Noaillan, le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants :

- Lutte contre l'exclusion ;
- Soutien au logement et à l'hébergement ;
- Intervention pour apporter son soutien financier quand c'est possible : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, dons de bois de chauffage, etc.
- Participation à l'instruction des demandes d'aide sociale et transmission aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil Général, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale ;
- Prévention et animation pour les personnes âgées ;
- Soutien aux personnes en situation de handicap ;
- Aide pour les voyages scolaires ou les activités des enfants / ados (sur justificatifs).

LES CONTACTS

Jean-Pierre AUROUX – tel : 06 10 33 11 42
Michel LAGOFUN – tel : 06 74 85 59 36
Muriel BEDRY – tel : 06 28 75 00 60

Des ateliers pour les seniors, ou comment apprendre à bien vieillir...



L'association Santé Education et Prévention sur les Territoires, en partenariat avec les CCAS de Noaillan et Villandraut, proposera aux seniors du Canton de Villandraut, tout au long de l'année 2014-2015, des ateliers sur le « **Comment Bien Vieillir** » en abordant des sujets aussi variés que la nutrition, la mémoire ou la prévention des chutes.

Venez nous rejoindre **vendredi 14 Novembre à 14h30 à la salle des fêtes de Villandraut** pour une première conférence-débat dont le thème sera « **Seniors, soyez acteurs de votre santé** ». Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

MAISON DUBERNET : UN PROJET CITOYEN



UN DOMAINE AU FORT POTENTIEL ARCHITECTURAL ET NATUREL

Fin 2011, la commune de Noailan reçoit en legs, avec une clause de non aliénation de 50 ans, une propriété avec une maison de maître dite "Maison Dubernet" (du nom de son donateur), magnifique bâtisse du XVIIIe siècle, remaniée au XIXe, et sise dans un parc boisé.

Le bâtiment offre un important potentiel, d'une superficie totale de 1 000 m² avec les communs et le parc attenant et situé sur un terrain de plusieurs hectares d'un seul tenant.

Une importante partie de la propriété est composée de bois de plusieurs essences dont la gestion a été confiée à un professionnel pour une optimisation des ressources de la forêt.

La commune a mené une réflexion pour réhabiliter cette maison avec l'idée d'y développer un projet citoyen.

Aujourd'hui, tout est à imaginer pour faire vivre ce lieu presque au cœur de notre village.

UN PREMIER PROJET CITOYEN AVEC LA FORÊT DES ENFANTS

En novembre 2012, un premier projet a été développé par le Conseil Municipal des Jeunes de Noailan avec la plantation de cent arbres sur l'une des parcelles de la propriété.

La forêt des enfants, plantée de tilleuls, liquidambers, noyers et tulipiers de virginie a été baptisée *forêt de Carol*, pour rendre hommage à la mémoire de M. DUBERNET, affectueusement surnommé « Carol », et insatiable amoureux de la forêt qui n'avait de cesse de parcourir le domaine pour contempler la nature.

LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR UN PROJET PÉRENNE

Une importante phase de travaux a concerné la réfection de la couverture et des enduits de façade, des volets, de l'étanchéité et de la reconstruction du mur de clôture, par le biais notamment d'un chantier d'insertion mené par l'association Adichats et financé via la fondation du Patrimoine. Souhaitant approfondir le projet citoyen initié, la commune a organisé le 27 septembre une journée de présentation de la propriété à la population Noaillanaise.

Cette présentation au public a été l'occasion d'échanger avec les habitants de Noailan et, le soleil aidant, les Noaillanais présents ont pu découvrir l'ensemble des bâtiments et l'immensité de la propriété en même temps que le potentiel du lieu.

L'objectif : que les habitants prennent possession de ce lieu pour bâtir un projet pour les Noaillanais, et porté par les citoyens. Pour poursuivre la réflexion, un comité de pilotage composé de 7 élus et de 18 habitants a été créé lors de cette journée. Une boîte à idée déposée sur le seuil de la maison a permis à ceux qui le voulaient d'exprimer une idée de projet. Près d'une trentaine de propositions a été déposée, dont trois types se dessinent : l'idée d'une maison pour tous, pour des actions artistiques et culturelles ; un lieu pour favoriser l'intergénérationnel ; et un lieu dévoué à l'éducation à l'environnement et à la forêt.

Ce comité de pilotage permettra à chacun de donner ses idées, d'en faire une synthèse et d'orienter le projet pour que ce domaine vive à nouveau.

Enfance et citoyenneté

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : L'AVENTURE CONTINUE !

Le premier mandat des jeunes élus du CMJ (2012-2014) s'est achevé lors des jeux enfantins organisés à la fête de la Saint-Vincent.

Un premier mandat riche en aventures : visite du Conseil Général de la Gironde et de l'Assemblée Nationale, la soirée cinéma, la soirée 100% jeune, la réalisation du boulodrome et du parcours de santé.

Pour préparer le renouvellement, nous avons convié les élèves de CM1, CM2, sixième et cinquième à une première rencontre le samedi 11 octobre de 10h à 12h. Une vingtaine d'enfants ont répondu présent à cette invitation.

Une exposition sur le mandat du CMJ 2012-2014 était organisée pour que les futurs candidats aient une idée de ce qui fût réalisé durant les deux dernières années.

Cette matinée a donné la possibilité à chacun de poser les questions qu'il souhaitait aux anciens élus

du CMJ et aux conseillers municipaux en charge du CMJ. Les jeunes présents ont aussi pu découvrir le tout nouveau site internet dédié au Conseil Municipal des Jeunes : <http://cmj.noaillan.fr>

Pour ces nouvelles élections, deux dates sont à retenir :

- le **Samedi 8 Novembre** de 10 h à 12 h (salle du conseil municipal) pour le dépôt des candidatures avec un atelier pour les aider à réaliser leur profession de foi.
- le **Samedi 15 Novembre** de 10 h à 12 h pour les élections du nouveau conseil municipal des jeunes suivi du dépouillement.

Chaque élève vote pour les candidats de son niveau : les CM1 votent pour leurs représentants de CM1, les CM2 pour les représentants des CM2, de même pour les 6^e et les 5^e. Chaque niveau vote pour 3 élus et 2 suppléants, donc un CMJ de 12

élus et de 8 suppléants.

Le mandat est de deux ans !

Le vote est organisé comme une élection normale, avec remise d'une carte d'électeur à tout jeune de CM1, CM2, 6^e et 5^e.



Vos enfants souhaitent se présenter aux élections du Conseil Municipal des Jeunes de Noaillan ? Alors **rendez-vous le 8 Novembre** ! Ils peuvent aussi candidater auprès du secrétariat de la mairie, auprès de Sébastien MONCOURT. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 05 56 25 35 08.

ÉCOLE & RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée scolaire de septembre 2014 a été marquée par la mise en place des nouveaux temps d'accueil périscolaires. Trois heures, dédiées à ces activités, réparties les lundis, jeudis et vendredis. Au total, 22 intervenants (17 animateurs extérieurs et 5 sous contrat avec la commune) animent des activités dans des domaines aussi divers que sports, musique, yoga, arts plastiques, jeux éducatifs... et qui permettent à tous les enfants de découvrir l'ensemble des activités proposées, suscitant parfois des vocations...

Cette nouvelle organisation a connu quelques problèmes de fonctionnement lors de son lancement, qu'il s'agisse du changement du rythme de la journée pour les élèves, de la méconnaissance des lieux et des enfants pour les intervenants ou de l'organisation des sorties le soir. Progressivement, avec l'appui du personnel communal, enseignant et des parents d'élèves, le déroulement de ces

temps d'activités gagne en efficacité et permet de se concentrer davantage aujourd'hui sur la manière d'améliorer la qualité des animations, tant en ce qui concerne le travail des intervenants que le bien être des enfants.

De nouveaux groupes ont été constitués pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Une réunion de bilan est programmée avec la commune, les intervenants et les parents d'élèves, le **12 novembre à 19 h 30 à la mairie**, afin de faire un point sur le fonctionnement, aborder les points nécessitant une amélioration, et trouver ensemble les modalités de mise en œuvre et donner l'envie à plusieurs animateurs de travailler ensemble au sein d'activités complémentaires.

Nous remercions également les parents qui se sont portés bénévoles pour encadrer les groupes !

Nous recherchons toujours des bénévoles. N'hésitez pas à contacter la mairie.

POUR LE MAINTIEN DE NOS ÉCOLES DANS LE RÉSEAU DE RÉUSSITE SCOLAIRE (RRS)

L'Éducation Nationale a récemment informé les communes d'un projet d'organisation de la carte scolaire incluant la sortie de nos écoles du Réseau Réussite Scolaire (RRS). Le collège de notre secteur à Saint-Symphorien et nos écoles élémentaires, classés au sein de ce réseau, disposent de moyens financiers, matériels et humains supplémentaires, ainsi que d'une limitation du nombre d'élèves à 25 par classe (au lieu de 30 dans les autres établissements). La sortie de ce réseau engendrerait de lourdes conséquences pour la qualité d'enseignement au sein de nos établissements. Sur invitation du Maire de Saint-Symphorien, M. Guy DUPIOL, une réunion des élus se tiendra le **12 novembre à 15 h à la mairie de Saint Symphorien** afin de débattre de cette décision et prévoir le vote d'une motion au sein de chaque conseil municipal pour le maintien de nos écoles au sein du réseau RRS.

Urbanisme et travaux

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG : LES TRAVAUX POUR LE PRINTEMPS 2015

Après l'acceptation du projet lors de la dernière séance plénière du Conseil Général et l'accord sur le projet et les financements liés, le projet d'aménagement de bourg est maintenant engagé. Le travail mené avec l'architecte M. LAMBERT se porte à présent d'une part sur l'enfouissement préalable des réseaux électriques et télécom, travail mené en concertation avec le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde, et d'autre part sur le lancement des procédures de marchés publics pour le recrutement des entreprises qui seront en charge des travaux.

Les premiers aménagements concerneront les entrées nord et sud du Bourg sur la route départementale RD 221 (Langon-Villandraut) ; ils devraient intervenir après le délai de consultation et de sélection des entreprises, au printemps 2015. La seconde phase concernera le réaménagement des places Général Leclerc et De Gaulle, puis la route de l'école en 2016 et le carrefour de la Saubotte en 2017.

La signature officielle de la CAB se tiendra le 22 NOVEMBRE à 9 h 30 à la mairie, en présence du Président du Conseil Général Philippe MADRELLE

BILAN DES INTERVENTIONS ET TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE 2014

La commission urbanisme, composée d'élus et de citoyens, s'est depuis le mois de mars régulièrement rendue sur le terrain afin d'identifier les problèmes et apporter, avec l'appui du SMIVOM, des solutions adaptées en fonction des situations.

De nombreux **problèmes d'écoulement d'eaux de pluie** ont été relevés, notamment à Arroutgey, Targos, Les Caguits, Langlais, Mouniq, les Houns, le Jay ... pour lesquels des travaux ont été engagés avec l'installation de drains, de regards ou de caniveaux, et le nettoyage ou curage de fossés permettant l'écoulement des eaux et éviter dans de nombreux cas la stagnation de nappes devant les habitations ou l'inondation de terrains. Au niveau de l'école, des travaux seront également réalisés dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg visant à l'installation de deux caniveaux de chaque côté de la route pour contrôler le ruissellement des eaux de pluie qui ravinent notamment le parking.

D'autres travaux ont concerné la **remise en état de voies et chemins communaux**. C'est le cas du CR 106 au Chay, de la ruelle du Calumet, des CR 110 à Espagnet, 81 et 85 à Hiley, 89 aux Caguits, 46 à la Houeyte ... qui ont été remis en état avec le rebouchage de plusieurs trous qui rendaient la circulation dangereuse. De même, la VC 25 entre le Gélât et La Mole, la VC 38 route de Peyrebernède et la VC 20 rue du Couhet ont également fait l'objet de travaux de rebouchage durant l'été. Au bourg, ce sont les revêtements des deux places qui ont également été réparés, et la chaussée de la ruelle du calvaire sera aussi revue avec le rebouchage des trous et l'installation d'un caniveau après les travaux du réseau d'eau en cours.

La remise en état et l'**entretien des voiries et des fossés** a aussi constitué une bonne part du travail avec l'entretien du fossé du CR 66 route du Coucut, la réfection de la chaussée au croisement de la RD 221 et de la VC 8 à Moutic qui avait été érodée par le passage des poids lourds, ou la pose de nouvelles buses de diamètre plus important à Langlais pour permettre un meilleur écoulement des eaux, et dans un second temps seront réalisées des têtes de pont après stabilisation du revêtement.

Retrouvez le bilan complet du suivi des interventions sur le site internet de la commune : <http://noaillan.jimdo.fr>, rubrique urbanisme

DES TRAVAUX... A L'ÉCOLE

REALISES

Pose grillage et portail anti panique	6 500 €
Remplacement porte de garage	270 €
Achat armoire sécurisée pour postes informatiques	1 360 €
Achat poste informatiques fixes et portables	14 200 €
Pose carrelage cantine (en régie, par employé technique)	150 €

EN PREVISION

Installation visiophone sur portail d'entrée
Pose gâche électrique sur portail
Installation sonnette pour entrées et sorties d'écoles
Remplacement poignées de porte couloir bâtiment

... ET AU LOCAL ACTUEL DU TROISIEME AGE où sont programmés la réfection du carrelage au sol, le doublage des murs, l'abaissement du plafond et l'agrandissement avec ouverture vers le local de l'ancienne bibliothèque, qui permettront un accroissement de la superficie pour un meilleur confort d'utilisation par le club des **Amitiés Noaillannaises**.

Environnement



A PROPOS DES DÉPÔTS SAUVAGES...

Les dépôts sauvages de déchets (sacs d'ordures ménagères, télévision, matelas, pots de peinture etc.) au pied des conteneurs de tri sélectif, perdurent. Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle et environnementale. Il faut ajouter à cela, la dangerosité pour le public et pour les agents de nettoyage de ces ordures ménagères et de certains déchets de chantiers laissés à l'abandon.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi. Il est passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € selon le Code Pénal.

Pour la bonne marche du tri de nos déchets, il est important que nous soyons tous acteurs. Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous ou les horaires des déchèteries, consultez le site internet : www.ussgetom.fr



STOP AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS !

Depuis longtemps ancré dans les habitudes, le brûlage des déchets verts à l'air libre est pratiqué encore aujourd'hui. Pourtant, **il est strictement interdit de brûler à l'air libre les déchets verts (circulaire publiée en 2011 par le Préfet de Région)** et plus généralement tout type de déchets lorsqu'il existe un système de collecte ou de déchèterie.

Que ce soit pour les particuliers ou les professionnels, dans un bidon ou un incinérateur de jardin (pourtant en vente libre !) **aucune forme de brûlage n'est possible et ce TOUTE L'ANNEE**. De façon générale, et conformément à la loi, tout type de déchets doit être éliminé selon les procédés autorisés dans des installations légales. Par conséquent **tout stockage ou brûlage "sauvage" de déchet est interdit**.

Les personnes incinérant leurs déchets encourent des peines d'amende.

Aussi, plusieurs solutions s'offrent aux usagers voulant se débarrasser de leurs déchets :

- Pour les ordures ménagères : un système de collecte en porte à porte est en place sur tous le territoire une ou plusieurs fois par semaine selon les secteurs,
- Pour les emballages recyclables : 250 points tri sont accessibles en Sud-Gironde,
- Pour les déchets verts : ils peuvent être broyés sur place ou apportés en déchèterie,
- Pour les encombrants, les cartons, la ferraille, les produits dangereux... ils sont à déposer en déchèterie

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ATTENTION A VOS DÉCHETS !



Nous constatons régulièrement depuis quelques semaines des déchets divers obstruant les pompes de relevage : morceaux de plastique, lingettes ou même parfois serpillières bouchant les pompes de relevage. Les travaux nécessaires au nettoyage engendrent un coût élevé ; aussi veillez à ne pas évacuer tout déchet inapproprié !

BIEN VIVRE A NOAILLAN S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT !

L'association Bien Vivre à Noailan organise annuellement - la dernière édition a eut lieu le 28 septembre dernier - une journée propre à laquelle sont conviés les habitants. Organisée depuis maintenant plusieurs années, parrainée par le Centre Leclerc, la manifestation a connu un succès grandissant au fil des éditions pour rassembler aujourd'hui parents et enfants, jeunes et moins jeunes pour une journée dédiée au nettoyage de la nature.

À chaque édition, un quartier de Noailan est ciblé et les équipes, munies de gilets de sécurité et de sacs poubelles ramassent toutes sortes de débris disséminés sur les bas-côtés, les champs... La journée s'achève convivialement autour d'un repas tiré du sac à la salle des fêtes !





Nouveaux bureaux pour les associations

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre, le nouveau bureau des **ARGONAUTES** a été mis en place. Vincent PATACHON présidera à nouveau et sera secondé d'une vice-présidente Sybille BOUFFARD. La trésorière et la vice-trésorière restent inchangées : Agnès SALANOUBAT et Christelle GERBAUD. Le bureau accueille une nouvelle secrétaire Jessica DUSSILLOL, ainsi qu'une nouvelle vice-secrétaire Sandra BARBOSA. Cette année l'association compte 70 adhérents et les cours sont toujours assurés par Jessica GARRIC. L'association étudie la faisabilité d'une nouvelle activité.

L'association des Parents d'Elèves de Noaillan et Villandraut a également connu un renouvellement de son bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Présidente : Mme Elodie LE GAL

Trésorière : Mme Hélène BOYER

Secrétaire : Mme Emilie PIOZ

Une nouvelle association !

Une nouvelle association a vu le jour : **LANDES ET LAINES D'ICI ET D'AILLEURS**. Basée sur le travail de la laine, l'association a pour but de faire découvrir le travail traditionnel de la laine, depuis la matière première jusqu'au produit fini.

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Mme Gianita AFFOLTER

Secrétaire : Mme Christine BOUCHER

Trésorier : M. Raymond MARCINIACK

L'association intervient à l'école avec un atelier de découverte de la laine feutrée durant les temps d'activités périscolaires.

Les associations célèbrent le centenaire de la guerre 1914 - 1918

Une exposition sur le centenaire de la première guerre mondiale se tiendra à la bibliothèque du **3 au 29 novembre**.

Dans le même temps, l'association *Ami Mots*, en collaboration avec l'association *Noaillan Histoire et Patrimoine* et le *Centre du Patrimoine du Sud Gironde* organisent une exposition à l'ancienne mairie sur le thème « *Les Noaillannais et la guerre de 1914 - 1918* » qui se tiendra les **28, 29 et 30 novembre prochains**. A travers divers témoignages, divers supports, c'est un morceau de l'histoire de ces Noaillannais partis au combat qui vous sera dévoilé. **Inauguration de l'exposition le 28 novembre à 18h**.

Pour les infos de la bibliothèque, cliquez sur la page facebook : **Bibliothèque municipale de NOAILLAN** ou sur le site internet de la commune www.noaillan.fr

RETOUR SUR LES ANIMATIONS

UNE FÊTE DE LA SAINT - VINCENT RÉUSSIE !



Les 5,6 et 7 septembre s'est déroulée la fête de la Saint-Vincent organisée une nouvelle fois par le Comité des fêtes.

Le week-end a été rythmé par un concours de belote, un ball-trap, un vide grenier, un concours de pétanque, un repas avec animation, un bal... Le Conseil Municipal des Jeunes a pour sa seconde édition organisé les jeux enfantins du dimanche matin avec un vrai succès.

Durant la fête annuelle de Noaillan, en plus de la fête foraine les structures gonflables ont amusé les plus jeunes et cela gratuitement. Une nouveauté cette année : un lâcher de ballons a été organisé pour faire un vœu, une carte attachée aux ballons est d'ailleurs revenue à Noaillan. Comme traditionnellement, le vin d'honneur de la municipalité fût l'occasion d'échanger entre Noaillannais. Cette belle fête a été clôturée par un superbe feu d'artifice, un grand merci au Comité des fêtes !

Halloween !

Le 31 octobre, la place du Général Leclerc au bourg était bizarrement animée par une foule de petits êtres affublés de déguisements effrayants ! Leur quête ? Recueillir le maximum de bonbons auprès des riverains !

Pour l'occasion, Le Novalia et Les Papilles n'ont pas dérogé à leur traditionnelle soupe à la citrouille offerte aux jeunes et moins jeunes rassemblés pour l'occasion.

Les prochains rendez-vous

Pour finir l'année 2014 ...

EN NOVEMBRE

11/11 : Commémoration de l'armistice 1914. Rdv 11h à la salle de l'ancienne mairie pour se rendre au monument aux morts.

14/11 : Conférence du Dr Régis BEDRY sur les gaz toxiques organisée par *Bien Vivre à Noaillan*.

16/11 : Lecture musicale par la *Compagnie du Si*, 18h au *Lièvre de Mars* (thème : guerre 1914 - 1918). Renseignements au 05 56 65 20 51

22/11 : Anniversaire du Café Tricot et fête de la laine, de 14h à 18h au *Lièvre de Mars* et sur la place G^{al} Leclerc

23/11 : Repas de l'Amitié Noaillanaise au Roi Kysmar.

EN DÉCEMBRE

1/12 : Conférence sur les plantes médicinales et la distillation par Yohan Musseau, 18h au *Lièvre de Mars*

13/12 : One man Show de *Sébastien Laffargue*, intitulé « Non mais », organisé par *Bien Vivre à Noaillan*. 20h30 à la salle des fêtes.

... Et pour débiter ensemble
l'année 2015

Goûter des aînés : 11 janvier
Vœux de la municipalité : 18 janvier

À LA SALLE DES FÊTES

Le Comité des fêtes organise...

◇ des cours de country les mercredis soirs, 20h30 à l'ancienne mairie

◇ Une soirée gasconne avec les *Lou Caps Negues* le 15 novembre à la salle des fêtes

◇ Le réveillon de la Saint Sylvestre le 31 décembre à la salle des fêtes

Renseignements au 06.21.41.84.32

PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES !

Voter en 2015...

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2014**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire auprès de la mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Dix nouveaux électeurs !

Bienvenue à nos 10 jeunes majeurs qui ont été inscrits sur les listes électorales de la commune !

Dès 2015, ils pourront accomplir leur droit de citoyen !

REPORTAGE

Dans le cadre de l'émission télévisée de TV7 Bordeaux, un reportage a été réalisé sur le thème « être une femme maire dans une commune rurale ». Madame le maire a été interviewée par une équipe de télévision, et le reportage est en ligne sur le site internet de TV7 Bordeaux, rubrique « *C'est politique ?* ». Il sera en ligne quelques temps encore, n'hésitez pas à vous y rendre pour visionner le reportage !